



DESCRIPTION

Le filtre toiture est un géotextile non tissé qui retient les particules fines du substrat et évite leur migration vers la couche drainante. Il permet de conserver toutes les propriétés physiques des substrats. En aucun cas, il ne peut faire office de barrière anti-racine.

DOMAINES D'EMPLOI

Tous types de toitures végétalisées extensives et semi-intensives.

DONNÉES TECHNIQUES*

Épaisseur	EN ISO 9863-1	0,72 mm
Masse surfacique	EN ISO 9864	100 g/m ²
Résistance à la traction	EN 29073	200 N
Allongement à l'effort maximal	EN 29073	25 %
Résistance au poinçonnement statique CBR	EN ISO 12236	900 N
Dimensions des rouleaux	25 ml x 1 m (25 m ²) 100 ml x 2 m (200 m ²)	
Poids brut rouleau 200 m ² (indicatif)	25 kg	
Dimension palette	100 x 100 cm	
Commande minimum	1 rouleau	

*Caractéristiques données à titre indicatif pouvant évoluer sous réserve de modification de la composition.

MISE EN ŒUVRE

- ◆ Le filtre s'interpose entre le substrat et la couche de drainage des complexes de végétalisation. Il se déroule avec un recouvrement des lés de 10 cm minimum.
- ◆ Lester immédiatement après la pose avec le complexe végétal pour éviter tout risque d'envolement.

RÉSISTANCE BIOLOGIQUE

Le filtre toiture n'est pas affecté par les bactéries, les moisissures, etc. Il ne constitue pas une source de nourriture pour les rongeurs ou les termites.

EXPOSITION SOLAIRE

Le filtre toiture est livré sous emballage coloré le protégeant des effets néfastes des ultraviolets. Il est recommandé de préserver cet emballage jusqu'à la mise en œuvre du produit.